

# RISQUES MAJEURS À CONTES



## Mesures de prévention et de secours

- inondations.
- mouvements de terrain
- feux de forêt
- séismes
- accidents de transport  
de matières dangereuses
- risque industriel

# MESURES DE PRÉVENTION ET DE SECOURS

Le dossier communal synthétique sur les risques majeurs, que vous pouvez consulter en mairie, présente et décrit les risques qui concernent la commune de Contes.

L'objectif de ce document est de vous informer et de vous sensibiliser aux risques naturels et technologiques encourus et aux mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

Il est en effet indispensable, pour parer à toute éventualité, de connaître les risques et d'adopter, avant, pendant et après les évènements les bonnes attitudes.

Ce document d'information communal sur les risques majeurs, présente sur une même fiche la manifestation du risque sur la commune et les mesures qui sont prises, ainsi que la conduite à tenir dans la rubrique " Que doit-on faire ? ".

Nous vous remercions de bien prendre connaissance de ces éléments et de conserver cette plaquette pour vous y reporter en cas de problèmes.

Nous vous invitons à prendre tous renseignements utiles auprès des services concernés, dont les numéros de téléphone sont communiqués.

## Numéros utiles

❖ Sapeurs pompiers	18 ou 112 (portables)
❖ SAMU	15 ou 112
❖ Gendarmerie	17 ou 112 ou 04 93 79 00 07
❖ Mairie de Contes	04 93 79 00 01
❖ Préfecture-Protection Civile	04 93 72 20 00

### Les sirènes

- ❖ Si vous entendez les sirènes, mettez-vous à l'écoute de la radio.
- ❖ Observez les consignes de sécurité qui vous seront données.
- ❖ Des véhicules équipés de sirènes spéciales et de haut-parleurs peuvent vous avertir.

### La radio

#### ❖ En cas d'urgence écouter:

France Bleu Azur	94.2 Mhz
France Inter	99.9 Mhz
France Info	105.2 Mhz

Les inondations.....p.4

Les mouvements de terrain.....p.6

Les feux de forêt.....p.8

Les séismes.....p.10

Les accidents de transport de matières dangereuses..p.12

Le risque industriel.....p.14

# Les inondations



## Les risques dans la commune

- ❖ Dans la commune de Contes, l'inondation est engendrée par le débordement du Paillon et /ou des vallons.
- ❖ Survenant subitement, une crue du Paillon est susceptible de faire courir des risques aux personnes et d'entraîner des conséquences économiques dommageables en raison des hauteurs d'eau et du courant qui peuvent être importants par endroits.
- ❖ Toutes ces crues sont provoquées par de très fortes pluies qui engendrent de nombreux débordements et coulées de boue. Elles peuvent aussi être associées à des surélévations du niveau de la mer qui ont pour effet de perturber l'écoulement des eaux.
- ❖ La modernisation continue du réseau d'évacuation des eaux pluviales.
- ❖ Élaboration du plan d'Occupation des Sols en fonction des zones à risque.
- ❖ Mise en application du Plan de Prévention des risques

### Elles peuvent se traduire par:

- ❖ Un débordement du cours d'eau plus ou moins rapide.
- ❖ Un ruissellement rapide accompagné de boue.

### L'ampleur de l'inondation est fonction de:

- ❖ L'intensité et la durée des précipitations.
- ❖ La surface et la pente du bassin versant.
- ❖ La couverture végétale et la capacité d'absorption du sol.
- ❖ La présence d'obstacles à la circulation des eaux.

## Les mesures prises dans la commune

- ❖ Recensement des zones exposées.
- ❖ La surveillance et l'alerte en cas de danger.
- ❖ L'aménagement et l'entretien des cours d'eau.
- ❖ La modernisation continue du réseau d'évacuation des eaux pluviales.
- ❖ Élaboration du plan d'Occupation des Sols en fonction des zones à risque.
- ❖ Mise en application du Plan de Prévention des risques

# Que doit-on faire ?

## Avant \_\_\_\_\_

- ❖ Entretien des vallons et des cours d'eau
- ❖ Ne pas encombrer les grilles d'évacuation
- ❖ Ne pas rétrécir le passage de l'eau

## Pendant \_\_\_\_\_

A L'ANNONCE DE LA MONTÉE DES EAUX, VOUS DEVEZ :

- ❖ Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations, pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- ❖ Couper l'électricité et le gaz pour éviter électrocution ou explosion
- ❖ Monter dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments

### POUR ATTENDRE LES SECOURS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

- ❖ Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre
  - ❖ Vous tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités
  - ❖ Prendre vos papiers d'identité et si possible, fermer le bâtiment
  - ❖ Ne pas aller chercher vos enfants à l'école, le personnel communal et les enseignants s'occupent d'eux
  - ❖ Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours
  - ❖ Ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée, vous iriez au devant du danger
  - ❖ Ne pas rester dans votre véhicule, il risque d'être emporté
- GARDEZ VOTRE CALME, LES SERVICES SONT PRÊTS À INTERVENIR**

## Après \_\_\_\_\_

- ❖ Aérer et désinfecter les pièces
- ❖ Chauffer dès que possible
- ❖ Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- ❖ S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie)
- ❖ Faire l'inventaire des dommages.



Montez à pied dans les étages



Coupez l'électricité et le gaz



Ne téléphonez pas libérez les réseaux pour les secours



Fermez les portes et aérations



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Ecoutez la radio: pour connaître les consignes à suivre

# Les mouvements de terrain



## Les risques dans la commune

- ❖ Le risque "chute de blocs" apparaît plus important.
- ❖ des éboulements sont régulièrement constatés
- ❖ zone de glissement de grande ampleur située sous et à l'ouest du village, en bordure du Paillon
- ❖ zone de glissement et de reptation recensées dans le Plan de Prévention des Risques

### De quoi s'agit-il?

Désordres engendrés par

- ❖ une forte pluviométrie en dehors des zones inondables ou
- ❖ d'autres causes d'origine géologique ou hydrologique

### Principales manifestations:

- ❖ Chutes de pierres ou de blocs
- ❖ Glissements de terrain

## Les mesures prises dans la commune

- ❖ Application du Plan de Prévention des Risques
- ❖ Les secteurs à risques sont classés en zone inconstructible dans le POS
- ❖ Pose de grillages plaqués et de confortements

## Que doit-on faire ?

### Avant \_\_\_\_\_

- ❖ Connaître les zones à risque
- ❖ S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- ❖ Ne pas stationner les véhicules près des zones à risque
- ❖ Ne pas effectuer de terrassements sans autorisation

### Pendant \_\_\_\_\_

- ❖ Evacuer rapidement
- ❖ Couper gaz et électricité
- ❖ Emporter les objets de première nécessité ;
- ❖ Fuir latéralement
- ❖ Gagner les hauteurs les plus proches
- ❖ Ne pas revenir sur ses pas
- ❖ Repérer les éventuelles personnes ensevelies et les signaler aux secours
- ❖ Se tenir éloigné des bâtiments

### Après \_\_\_\_\_

- ❖ Evaluer les dégâts et les dangers
- ❖ Informer les autorités
- ❖ Se mettre à la disposition des secours



Fuyez latéralement



Coupez l'électricité et le gaz



Ne téléphonez pas libérez les réseaux pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Gagnez rapidement les hauteurs



Emportez les objets de 1<sup>er</sup> nécessité

# Les feux de forêt



## Qu'est-ce qu'un feu de forêt ?

C'est un incendie qui se déclare et se propage dans les forêts, landes, maquis ou garrigues

## Comment survient-il ?

Pour se déclencher, le feu a besoin des trois conditions suivantes :

- ❖ Une source de chaleur (flamme, étincelle) : très souvent, l'homme est à l'origine des feux de forêts par imprudence (travaux agricoles et forestiers, cigarettes, barbecues, dépôts d'ordures, ...), accident ou malveillance.
- ❖ un apport d'oxygène : le vent active la combustion.
- ❖ Un combustible (végétation) : le risque de feu est davantage lié à l'état de la forêt (sécheresse, disposition des différentes strates, état d'entretien, densité, relief ...) qu'à l'essence forestière elle-même (chênes, conifères...).

## Les risques dans la commune

La commune de Contes comporte plusieurs grands espaces naturels sensibles. Ils se composent essentiellement de garrigues et de résineux, dont plus de 900 ha de boisements de caractère forestier. Des habitations peuvent se trouver à l'intérieur ou en bordure (moins de deux cents mètres).

## Les mesures prises dans la commune

- ❖ Aide au débroussaillage
- ❖ Interdiction de brûlage des végétaux et de tout foyer ouvert en période estivale
- ❖ Entretien régulier des boisements de la commune.
- ❖ Création d'un PIDAF pour gérer le Mont Macaron avec les communes de Cantaron et Chateaufort.
- ❖ Mise en place de patrouilles de surveillance (ONF et SP).
- ❖ Mise en place de citernes d'eau DFCI.
- ❖ Création de pistes d'accès pour les services de secours.
- ❖ Aide à l'installation d'agriculteurs.



## Que doit-on faire ?

### Avant

#### ❖ Débroussailler autour des habitations et le long des voies d'accès

- ❖ Repérer les chemins d'évacuation et les abris
- ❖ Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, motopompe pour piscine ...)
- ❖ Vérifier l'état des fermetures (portes, volets) et de la toiture.

### Pendant

#### SURPRIS PAR UN DÉPART DE FEU, VOUS DEVEZ :

- ❖ **Informez les sapeurs-pompiers** le plus vite et le plus précisément possible **18 et 112**
  - ❖ Si possible, **attaquer le feu**
  - ❖ **Ouvrir le portail** de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers
  - ❖ Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment
  - ❖ Respirer à travers un linge humide
  - ❖ À pied, rechercher un écran (rocher, mur)  
En voiture, ne pas sortir
  - ❖ Dans la nature s'éloigner dos au vent en se dirigeant sur les côtés du front de feu
  - ❖ Rester à votre domicile ou entrer dans le bâtiment le plus proche : un bâtiment bien protégé est le meilleur abri
  - ❖ Fermer et arroser les volets, les portes et les fenêtres
- POUR ÉVITER DE PROVOQUER DES APPELS D'AIR**
- ❖ Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...)
  - ❖ Arrêter la ventilation, rentrer les tuyaux d'arrosage, la fumée arrive avant le feu
  - ❖ Suivre les instructions des pompiers, ils connaissent le danger

**LE PASSAGE DU FEU, NE DURE PAS TRÈS LONGTEMPS GARDEZ VOTRE CALME, LES SERVICES DE SECOURS ARRIVENT**

### Après

- ❖ Éteindre les foyers résiduels
- ❖ Aérer et désinfecter les pièces



Ne jamais s'approcher d'un feu de forêt



Ouvrez le portail pour les pompiers



Fermez les bouteilles de gaz

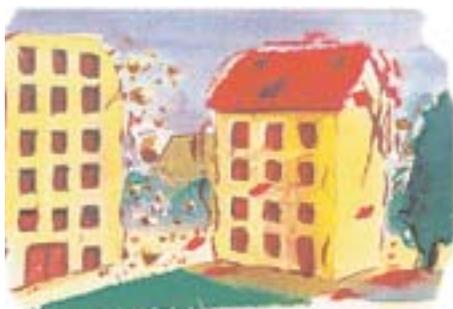


Réfugiez vous à l'intérieur des bâtiments



Fermez les volets

# Les séismes



## Les risques dans la commune

- ❖ La commune de Contes se trouve en zone de sismicité II (sismicité moyenne)
- ❖ séismes ressentis:  
29 décembre 1854 magn.8  
1er novembre 1999 magn.3,3  
19 décembre 2000 magn.2,5

### Qu'est ce qu'un séisme ?

La plupart des séismes sont dûs à la rupture brutale, en profondeur, des roches formant les couches froides et fragiles de l'enveloppe terrestre, le long d'un plan appelé "plan de faille". Les roches déformées finissent par se casser, provoquant un séisme. Chaque secousse est généralement suivie d'une "réplique"

### Les risques encourus

Les séismes sont imprévisibles leurs conséquences sont proportionnelles à la distance de l'épicentre. Cela va de la secousse sans effet aux destructions plus ou moins importantes en passant par les fissures et chutes de tuiles ou de cheminées.

## Les mesures prises dans la commune

### Prévention

- ❖ Toute nouvelle construction est soumise aux règles de construction parasismiques conformément au PPR de Contes

### Urgence

- ❖ Adoption et mise en place d'un Plan d'Urgence départemental organisant:
  - ❖ les secours
  - ❖ la logistique d'intervention
  - ❖ L'accueil hospitalier
  - ❖ L'hébergement des sinistrés
  - ❖ L'information de la population

## Que doit-on faire ?

### Avant

- ❖ Connaître les zones à risque
- ❖ Fixer les appareils et meubles lourds
- ❖ Préparer un plan de regroupement familial
- ❖ Disposer d'une trousse de premier secours

### Pendant

- ❖ si vous êtes dehors, éloignez-vous des constructions ou à défaut, abritez-vous sous un porche
- ❖ si vous êtes chez vous, abritez-vous sous une table solide ou à défaut restez dans l'angle d'un mur
- ❖ ne fuyez pas pendant les secousses

### Après

- ❖ couper gaz et électricité
- ❖ quitter les lieux et gagner un endroit isolé
- ❖ emporter les objets de première nécessité
- ❖ ne pas fumer
- ❖ repérer les éventuelles personnes ensevelies et les signaler aux secours
- ❖ S'éloigner des bâtiments
- ❖ Ecouter la radio



Coupez l'électricité et le gaz



Ni flamme ni cigarette



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Réfugiez vous sous une table



Eloignez vous des constructions



Emportez les objets de 1<sup>er</sup> nécessité

# Les accidents de transport de matières dangereuses

## Les risques dans la commune

- ❖ La commune de Contes est traversée par plusieurs axes routiers importants.
- ❖ Outre les stations de distribution de carburant, la commune recense une entreprise de stockage de produits chimiques et diverses entreprises utilisant des produits potentiellement dangereux.
- ❖ A proximité de ces voies de circulation se trouvent plusieurs établissements recevant du public (écoles, maison de retraite, commerces, ...), ainsi que plusieurs points sensibles.

## Les mesures prises dans la commune

- ❖ Une réglementation rigoureuse assortie de contrôles portant sur :
- ❖ La formation des personnels de conduite.
- ❖ La construction de citernes selon des normes établies, avec des contrôles techniques réguliers.
- ❖ L'application stricte des règles de conduite et de circulation.
- ❖ L'identification et la signalisation des produits transportés.
- ❖ Les plans de secours : plan de secours spécialisé TMD et plan ORSEC.
- ❖ Une réglementation appropriée de la circulation dans la commune.

### De quoi s'agit-il ?

❖ Le risque de transport de matières dangereuses est consécutif à un accident qui se produit lors du transport par voie routière, ferroviaire, aérienne ou d'eau, de matières dangereuses.

### Risques pour la population

- ❖ Les produits dangereux sont nombreux, ils peuvent être inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs ou radioactifs.
- Les principaux dangers :
- ❖ L'explosion occasionnée par un choc avec étincelle.
  - ❖ L'incendie à la suite d'un choc, d'un échauffement, d'une fuite.
  - ❖ La dispersion dans l'air (nuage toxique) entraînant :
    - risques d'intoxication.
    - risques pour l'environnement

# Que doit-on faire ?

## Avant \_\_\_\_\_

- ❖ Connaître les risques, le signal d'alerte (sirène) et les consignes de confinement.
- ❖ Le signal d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute

## Pendant \_\_\_\_\_

### SI VOUS ÊTES TÉMOIN DE L'ACCIDENT :

- ❖ Donner l'alerte (112, ou sapeurs-pompiers : 18, police ou gendarmerie : 17) en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code de danger, la nature du sinistre
- ❖ S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie et s'éloigner
- ❖ Si un nuage toxique vient vers vous, fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone (éloignement), se laver en cas d'irritation et si possible se changer

### SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE :

- ❖ Se confiner
  - . Obstruer toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aération, cheminées, ...), arrêter la ventilation
  - . S'éloigner des portes et fenêtres
  - . Ne pas fumer
  - . Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille (ils sont eux aussi protégés)

## Après \_\_\_\_\_

- ❖ Si vous êtes confiné(s), à la fin de l'alerte (radio ou signal sonore de 30 secondes), aérez le local de confinement



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Ni flamme ni cigarette



Réfugiez vous à l'intérieur des bâtiments



Bouchez soigneusement les arrivées d'air

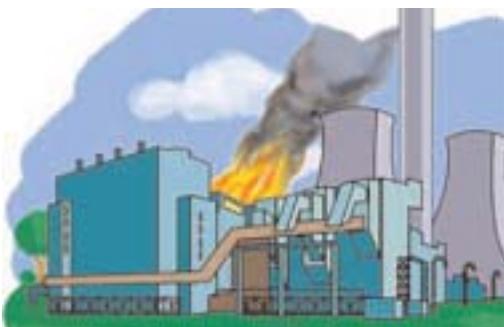


Ne téléphonez pas libérez les réseaux pour les secours



Ecoutez la radio: pour connaître les consignes à suivre

# Le risque industriel



## Qu'est-ce que le risque industriel ?

❖ Le risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates et graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

❖ Afin d'en limiter la survenue et les conséquences, les établissements les plus dangereux sont soumis à une réglementation stricte et à des contrôles réguliers.

## Principales manifestations de l'accident industriel :

- ❖ L'incendie par inflammation d'un produit au contact d'un autre, d'une flamme ou d'un point chaud, avec risques de brûlures et d'asphyxie.
- ❖ La dispersion dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux avec toxicité par inhalation, ingestion ou contact.

## Les risques dans la commune

❖ Dans la commune de Contes, le risque est lié aux stockages par BRENNTAG SA, établissement spécialisé dans le stockage de produits chimiques, et LAFARGE CEMENTS. ❖ Ces deux établissements relèvent de la législation des installations classées.

❖ Un accident majeur pourrait être causé par une fuite due à l'arrachement subit de canalisations lors d'opérations de remplissage de ces stockages.

❖ Le périmètre de danger maximal a été évalué à 250 mètres.

## Les mesures prises dans la commune

- ❖ Application des dispositions de la législation relative aux installations.
- ❖ Étude et la mise en place des moyens de prévention et de secours des différents dangers (POI).
- ❖ Préparation d'interventions en cas d'accident avec la coordination des différents intervenants (sapeurs-pompiers, police, gendarmerie, samu).
- ❖ Tenue de réunions de la Commission Locale d'Information et de Concertation (Brenntag) et de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (Lafarge)
- ❖ Organisation de journées portes ouvertes par Brenntag et Lafarge Ciments.

# Que doit-on faire ?

## Avant

- ❖ Connaître les risques, le signal d'alerte et les consignes :
- ❖ le signal d'alerte comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune 1 minute
- ❖ **si vous l'entendez : confinez-vous et écoutez la radio**

## Pendant

- ❖ Rejoindre le bâtiment le plus proche (si le nuage toxique vient vers soi,
- ❖ fuir selon un axe perpendiculaire au vent)
- ❖ Confiner : boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées, ...), arrêter ventilation et climatisation
- ❖ S'éloigner des portes et fenêtres
- ❖ Écouter la radio
- ❖ Ne pas fumer
- ❖ Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille (ils sont eux aussi protégés)
- ❖ Ne pas téléphoner
- ❖ Se laver en cas d'irritation et si possible se changer
- ❖ Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

## Après

- ❖ Aérer le local de confinement
- ❖ Ne pas consommer de produits ayant été au contact du produit toxique



Coupez l'électricité et le gaz



Ni flamme ni cigarette



Ne téléphonez pas libérez les réseaux pour les secours



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Bouchez soigneusement les arrivées d'air



Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre

### En cas d'urgence

- ❖ Ne pas s'affoler
- ❖ Appliquer les consignes
- ❖ Ecouter la radio:

France Bleu Azur	94.2 Mhz
France Inter	99.9 Mhz
France Info	105.2 Mhz

Ce document ainsi que les affiches de prévention sont téléchargeables sur le site internet de la commune:  
<http://www.ville-contes.fr/risques1.htm>

